

E 2300 Paris, Archiv-Nr. 69

*Le Ministre de Suisse à Paris, Ch. Lardy,  
au Chef du Département politique, A. Hoffmann*

RP

Paris, 23 novembre 1916

[...]<sup>1</sup>

La presse française, en dehors de l'article aimable pour nous paru dans *L'Eclair* de lundi matin, ne publie rien sur la réponse du Conseil fédéral à la note de l'Entente<sup>2</sup>; c'est probablement le résultat du mot d'ordre qu'avant-hier mardi M. Cambon avait l'intention de donner aux journaux. L'auteur de l'article de *L'Eclair* est allé voir M. Cambon et vient de me rendre compte de leur conversation. M. Cambon lui aurait déclaré qu'à son avis il était de l'intérêt manifeste des Alliés, non seulement de ne pas brusquer la Suisse, mais d'être aimable envers

---

1. *La première partie du rapport donne des informations sur la fermentation dans le monde parlementaire français.*

2. Cf. n° 220.



elle; qu'on se tromperait lourdement en croyant qu'en brusquant la Suisse on la diviserait en deux camps ennemis; que le centre de gravité de la Suisse était dans la vieille Suisse, en sorte que si on l'obligeait à choisir, elle marcherait avec l'autre côté; qu'il fallait au contraire reconnaître les intentions sincèrement neutres de la Suisse et la seconder dans ses efforts pour vivre dans une mentalité neutre en facilitant sa vie politique et économique; qu'il y avait trop de jeunes gens au Ministère des Affaires étrangères ignorants des conditions vraies de la vie suisse. M. Cambon aurait ajouté que l'Ambassadeur de France à Berne, M. Beau, partageait ces sentiments, mais était quelque peu mou, et aussi qu'il fallait bien tenir compte des alliés de la France dont l'un ou l'autre, en matière économique, n'était pas toujours commode.

Mon interlocuteur est certain que M. Cambon lui disait le fond de sa pensée personnelle et avait sincèrement des intentions amicales envers la Suisse.

M. Cambon lui aurait dit en terminant que la réponse suisse était correcte et modérée, qu'elle était à l'étude et qu'on trouverait le moyen de reprendre la conversation dans des termes qui devraient calmer les inquiétudes en Suisse. Mon interlocuteur aurait répliqué notamment qu'en brusquant la Suisse, on ferait l'union de tout ce qui compte dans ce pays et qu'on la ferait contre les Alliés, si l'on ne savait pas apporter du doigté et surtout de la bonne volonté en facilitant à la Suisse non seulement son ravitaillement, mais sa vie commerciale et industrielle<sup>3</sup>.

[...]

---

3. *Le Conseil fédéral désignera les conseillers nationaux A. Frey, H. Grobet et E. Schmidheiny pour traiter avec des délégués de l'Entente, dans des conférences qui auront lieu à Berne, des points touchés dans les notes échangées entre la Suisse et les Alliés les 7 et 15 novembre 1916 [cf. n° 218 et 220]. Ces négociations aboutiront à deux arrangements, celui du 23 janvier 1917 et celui du 20 mars 1917, et seront suivis au cours de l'année 1917 par des accords économiques relatifs aux produits agricoles, au bétail, aux bois, aux soieries et aux chocolats. Cf. à ce sujet, le Rapport intérieur de la Société suisse de surveillance économique, 1915–1921, Berne, 1921, p. 114–123, ainsi que le VII<sup>e</sup> Rapport de neutralité in FF 1917, vol. 3, p. 208–210.*